



*Si le socialisme est une pommade lénifiante sous laquelle demeurent les plaies, qu'éclate le socialisme ! (Jean Sénac)*

# CAUSES TOUSJOURS

N° 455 - 14 Prairial  
(mercredi 2 juin 2010)

*Lettre à peu près quotidienne et carrément socialiste*

<http://pascal-holenweg.blogspot.com>  
<http://groups.yahoo.com/group/Forum-socialiste>  
[vivelacommune@infomaniak.ch](mailto:vivelacommune@infomaniak.ch)

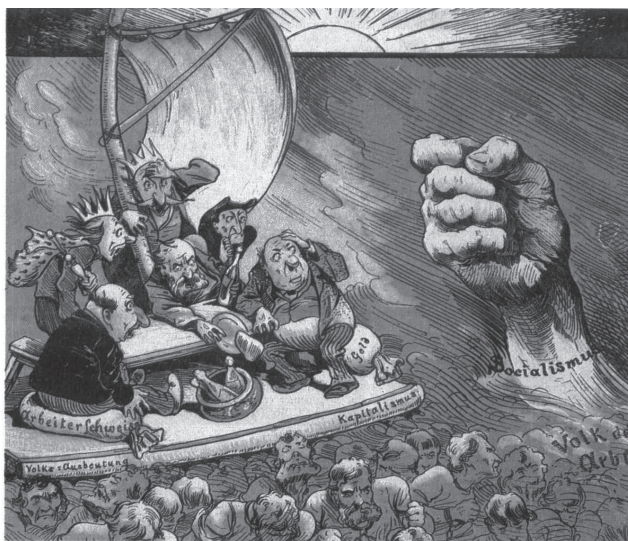
## D'UN GOUVERNEMENT

### L'AUTRE...

Pendant près d'un demi-siècle, de la révolution radicale à 1891, le Conseil fédéral n'a été composé que de radicaux. Il est vrai qu'à l'époque, le parti radical couvrait un champ politique allant de la gauche socialiste à la droite libérale, et était porteur d'un double projet politique et économique : la démocratie politique et le libéralisme économique. En 1891, le Sonderbund digéré, le parti radical s'étant lui-même déporté sur la droite, et les socialistes ayant créé leur propre parti, les radicaux laissent un siège aux catholiques. En 1919, après la Grève Générale et l'introduction de la proportionnelle pour l'élection du Conseil national, les catholiques-conservateurs gagnent un deuxième siège, toujours au détriment des radicaux; dix ans plus tard, les agrariens, sur la droite du parti radical, obtiennent eux aussi un siège, encore au détriment des radicaux -qui conservent la majorité absolue des sièges au gouvernement, mais n'y sont plus que quatre. On est à un moment où la droite fait bloc, et, à sa manière, « front unique », contre les socialistes, qui sont en pourcentage d'électeurs le premier parti du pays, mais qui devront attendre encore une quinzaine d'années, jusqu'en 1943, pour entrer au Conseil fédéral (on est juste après Stalingrad, on pressent que l'Allemagne nazie avec qui on s'était acoquiné va perdre la guerre, que les Soviétiques qu'on avait voués aux gémonies vont la gagner et qu'on a intérêt à se gauchir un tantinet pour ne pas être traités comme des cryptofascistes). En 1943, donc, les radicaux perdent la majorité absolue des sièges au gouvernement : ils n'y sont plus que trois. Après un intermède de six ans, entre 1953 et 1959, les socialistes ayant daqué la porte du Conseil fédéral pour manifester leur mécontentement du refus d'une réforme fiscale, c'est le troisième siège radical qui tombe, et ce sont les socialistes qui le prennent. On se retrouve avec une « formule magique » qui n'a évidemment rien de magique, puisqu'elle est le résultat d'un double calcul de représentativité électorale et de disponibilité politique à la « concordance » : 2 radicaux, 2 démo-chrétiens, 2 socialistes et un agrarien. Cette formule va tenir près de 45 ans, jusqu'en 2003, où les agrariens, devenus UDC et ayant viré à la droite de la droite, piquent un siège au PDC et y installent leur chef, Blocher -qui y fera beaucoup de bruit mais long feu et en sera éjecté quatre ans plus tard, au profit d'une agrarienne pur jus. Bref, en un peu plus d'un siècle et demi, on est passé d'un gouvernement composé en fonction des rapports de force entre projets politiques à un exécutif composé plus ou moins (et actuellement plutôt moins que plus) en fonction des résultats électoraux des partis, avec expulsion possible des emmerdeurs. Peut-on considérer un tel exécutif comme un gouvernement ? Apparemment pas, ce qui fait d'ailleurs le bonheur des puissances financières, qui peuvent aisément se satisfaire de l'impuissance politique de commis à la Hans-Rudolf Merz.

*Après le rapport sur la gestion de la crise  
UBS par le Conseil fédéral...*

**Tant qu'à avoir un  
gouvernement...**



La noblesse, le clergé et le capitalisme s'efforcent de mettre leur magot au sec: une tentative réduite à néant par la solidarité massive des travailleurs (caricature du «Neuer Postillon»).

*Le Conseil fédéral ne sort pas grandi du rapport parlementaire sur sa gestion de la crise UBS. Et tous les commentateurs politiques en font le même résumé : le gouvernement n'a rien gouverné. La Suisse, pas gouvernée ? La belle affaire... d'ailleurs elle l'est, gouvernée : par les pouvoirs financiers... Veut-on qu'elle le soit par des politiques ? Lesquels, désignés par qui ? L'élection du Conseil fédéral par le peuple est une vieille revendication socialiste, portée deux fois par initiative populaire, par deux fois repoussée par le peuple. Que l'UDC l'ait réchauffé ne devrait donc pas nous déplaire. Au nom de quoi d'ailleurs la refuser ? Au nom de l'équilibre institutionnel, de la collégialité, du consensus, tous bibelots dont nous n'avons plus grand chose à faire ? L'UDC s'y attaque ? grand bien lui fasse -et nous fasse, puisque son projet prévoit une élection au scrutin majoritaire rendant impossible l'élection d'un UDC romand et très improbable celle de deux UDC, et favoriserait plutôt l'élection d'un ou d'une conseiller-e fédéral-e vert-e, avec l'appui du PS, en sus de deux conseillers fédéraux socialistes. Une telle configuration changerait-elle radicalement la politique de ce pays ? évidemment non. Mais tant qu'à avoir un gouvernement, et tant que la majorité s'y résignera, autant qu'il soit élu par le peuple. Même si c'est aujourd'hui l'UDC, après le PS hier, qui le propose...*



# CAUSES TOUSJOURS

N° 455 - 14 Prairial  
(mercredi 2 juin 2010)

Dans un long entretien publié sur deux pleines pages par « Le Matin Dimanche », la Conseillère d'Etat Isabel Rochat, commentant le projet d'installer 100 cellules supplémentaires à Champ-Dollon, reconnaît que cela ne suffira pas à désengorger la prison, mais que ça « donnera un bol d'air ». Et « imagine » que dans ces cellules en modules préfabriqués, conçues pour une personne, « on mettra assez rapidement des lits superposés ». Et donc deux personnes. Et sans doute après, un matelas par terre, pour stocker trois personnes dans un espace conçu pour une seule. Pour atteindre plus vite l'objectif, qui semble être celui du Conseil d'Etat et du Grand Conseil, d'entasser 1000 personnes à Champ-Dollon. Courageuse mais pas téméraire, et surtout pas faux d'herbe, la Conseillère d'Etat ajoute que c'est pas elle qui décidera de mettre 200 détenus dans un espace prévu pour 100 : c'est le directeur de la prison. « Libre à lui » d'entasser ou non. Comme s'il avait le choix, le directeur... Le courage est une vertu, en politique. Et Isabel Rochat sait qu'il faut pas en abuser, des vertus politiques, si on veut pas les user.

Les Maires des 45 communes genevoises ont changé aujourd'hui. 13 communes ont un-e Maire libéral-e, 8 un-e Maire radical-e, 6 un-e Maire PDC, 4 un-e Maire socialiste, 2 un Maire Vert, et douze un-e Maire sans parti (officiellement du moins), ou issu d'une « entente communale » généralement de droite. Vu comme ça, et par la « Tribune de Genève », on pourrait se dire que les radicaux-libéraux sont hégémoniques à Genève... mais quand on regarde la liste des communes, on s'aperçoit que les quatre mairies socialistes sont celles de communes (Genève, Vernier, Meyrin, Onex) qui abritent à elles seules la majorité de la population du canton... et que trois d'entre elles sont en outre détenues par des femmes : Sandrine Salerno à Genève, Monique Boget à Meyrin, Carole-Anne Kast à Onex. Cela dit, que les quatre mairies socialistes, plus les deux vertes (Lancy et Presingy), correspondent à, en gros, 60 % de la population genevoise n'empêche pas le conclave rurbain (l'Association des communes genevoises) d'être majorisé par des communes de droite n'abritant que moins de 10 % de la population, puisqu'au principe démocratique « une personne = une voix » est préféré le principe féodal « un territoire = une voix ». Résultat : des communes qui abritent plus de 50 % de la population ne pèsent que 11 % des voix à l'ACG. Ben oui, l'ACG, c'est comme l'Escalade, le Feuillu et la Restauration : une survivance. Moins folklorique que les trois autres, mais politiquement beaucoup plus utile à la droite. Inutile de dire que ce machin ne risque même pas une égratignure à la Constituante.

| P R I N T E M P S |                                       |       |                                       |       |                                      |
|-------------------|---------------------------------------|-------|---------------------------------------|-------|--------------------------------------|
| Année             | GERMINAL<br>7 <sup>e</sup> mois       | Année | FLORÉAL<br>8 <sup>e</sup> mois        | Année | PRAIRIAL<br>9 <sup>e</sup> mois      |
|                   | D. Q. 4. N.L. 10<br>P. Q. 17. P.L. 24 |       | D. Q. 3. N.L. 10<br>P. Q. 17. P.L. 23 |       | D. Q. 2. N.L. 9<br>P. Q. 17. P.L. 23 |
|                   | 1 <sup>re</sup> Décade                |       | 1 <sup>re</sup> Décade                |       | 1 <sup>re</sup> Décade               |
| 21                | P. 1 Brème verte                      | 20    | P. 1 Absc                             | 20    | P. 1 Lucerne                         |
| 22                | D. 2 Phéacé                           | 21    | D. 2 Chêne                            | 21    | D. 2 Hémerocad                       |
| 23                | T. 3 Lycopées                         | 22    | T. 3 Fougère                          | 22    | T. 3 Trèfle                          |
| 24                | Q. 4 Tulipes                          | 23    | Q. 4 Tubepine                         | 23    | Q. 4 Angélique                       |
| 25                | Q. 5 Poule                            | 24    | Q. 5 Rossignol                        | 24    | Q. 5 Canard                          |
| 26                | J. 6 Bléte                            | 25    | J. 6 Inculte                          | 25    | J. 6 Véloute                         |
| 27                | J. 7 Bouleau                          | 26    | J. 7 Muguet                           | 26    | J. 7 Primordial                      |
| 28                | O. 8 Jonquille                        | 27    | O. 8 Champignon                       | 27    | O. 8 Martagon                        |
| 29                | J. 9 Aubé                             | 28    | J. 9 Hyacinthe                        | 28    | J. 9 Serpolet                        |
| 30                | D. 10 COCOVOR                         | 29    | D. 10 BATEAU                          | 29    | D. 10 FAUCX                          |
|                   | 2 <sup>e</sup> Décade                 |       | 2 <sup>e</sup> Décade                 |       | 2 <sup>e</sup> Décade                |
| 31                | P. 11 Arvenche                        | 30    | P. 11 Rhubarbe                        | 30    | P. 11 Fraise                         |
| 1                 | D. 12 Charme                          | 1     | D. 12 Saule-jaun                      | 1     | D. 12 Bétaïne                        |
| 2                 | T. 13 Morille                         | 2     | T. 13 Baton dor                       | 2     | T. 13 Poire                          |
| 3                 | Q. 14 Hébre                           | 3     | Q. 14 Chamere                         | 3     | Q. 14 Avicuis                        |
| 4                 | Q. 15 Abeille                         | 4     | Q. 15 Ver-a-soie                      | 4     | Q. 15 Caillé                         |
| 5                 | J. 16 Laitue                          | 5     | J. 16 Consonde                        | 5     | J. 16 Billel                         |
| 6                 | J. 17 Melée                           | 6     | J. 17 Pompronné                       | 6     | J. 17 Sureau                         |
| 7                 | O. 18 Cigüe                           | 7     | O. 18 Corbel dor                      | 7     | O. 18 Pavot                          |
| 8                 | J. 19 Radis                           | 8     | J. 19 Arroche                         | 8     | J. 19 Tilleul                        |
| 9                 | D. 20 RICHE                           | 9     | D. 20 SARCLOIR                        | 9     | D. 20 FOURCHE                        |
|                   | 3 <sup>e</sup> Décade                 |       | 3 <sup>e</sup> Décade                 |       | 3 <sup>e</sup> Décade                |
| 10                | P. 21 Gaucier                         | 10    | P. 21 Statice                         | 10    | P. 21 Barbexeu                       |
| 11                | D. 22 Romaine                         | 11    | D. 22 Tritaire                        | 11    | D. 22 Canonulle                      |
| 12                | T. 23 Maronnier                       | 12    | T. 23 Bourrache                       | 12    | T. 23 Chervil                        |
| 13                | Q. 24 Rogelette                       | 13    | Q. 24 Adrène                          | 13    | Q. 24 Caille lact                    |
| 14                | Q. 25 Pigeon                          | 14    | Q. 25 Carpe                           | 14    | Q. 25 Tanche                         |
| 15                | J. 26 Arémoine                        | 15    | J. 26 Pivoine                         | 15    | J. 26 Jacemin                        |
| 16                | J. 27 Lilas                           | 16    | J. 27 Cioctle                         | 16    | J. 27 Verveine                       |
| 17                | O. 28 Pensée                          | 17    | O. 28 Buglose                         | 17    | O. 28 Thym                           |
| 18                | J. 29 Myrtil                          | 18    | J. 29 Senecé                          | 18    | J. 29 Pivoine                        |
| 19                | D. 30 GIEFFOIR                        | 19    | D. 30 BOULETTE                        | 19    | D. 30 CHABOT                         |

Dimanche dernier, à Zurich, a été fondée une association « GayUDC » regroupant les membres homosexuels du parti. L'association déclare approuver le programme udéciste, à quelques divergences près (elle réclame la possibilité pour les couples homosexuels d'adopter, ce que le parti refuse, comme il refuse d'ailleurs toute loi contre l'homophobie, et tout droit au mariage entre personnes du même sexe. La création de «GayUDC» a fait tressauter sur son alpage le co-président des «Jeunes UDC» du Valais Romand, un certain Gégory Logean, qui, à en juger par sa photo parue dans la «Tribune» du 1er juin, a bien la tête, la coupe de cheveux, la cravate et le discours de l'emploi. Pour Pine d'Huitre, l'homosexualité reste une « déviance » et «GayUDC» est un groupe de traîtres qui «sous le label UDC soutiennent des idées qui vont totalement à l'encontre de nos fondamentaux», dont la défense de la « famille traditionnelle ». Et tout ça fait partie d'un vaste complot contre l'UDC, « dernier rempart contre la décadence de notre société ». Ben dis donc... s'il n'y a plus contre la décadence que des remparts du genre de Gégory Logean, on a intérêt à s'entraîner tout de suite pour les orgies du Satyricon...

## AGENDA

### JEUDI 3 JUIN

**EGALITE ET DROITS SOCIAUX  
DANS LA CONSTITUTION  
Nous ne voulons pas d'une  
constitution machiste,  
conservatrice et rétrograde**

Rassemblement de protestation contre les attaques de la Constituante contre les droits sociaux et l'égalité des droits entre femmes et hommes

16 heures 30, devant le Grand Conseil  
(rue de l'Hotel de Ville)

organisation : Marche mondiale des femmes

### VENREDI 4 JUIN, GENEVE

**Action de soutien pour la  
sauvegarde de la Patagonie  
chilienne**

11 heures 15, rue de Moillebeau 58  
(Mission du Chili)

Organisation : Greenpeace et  
Coordination Climat & Justice sociale

### SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 JUIN, ANNEMASSE

**Travailler autrement pour vivre  
mieux**

**4ème Forum Social**

Ateliers, tables-rondes, conférences,  
stands, récital Michel Buhler

Programme détaillé : [www.fsd74.org](http://www.fsd74.org)

### DIMANCHE 6 JUIN, GENEVE Pique-nique international pour la décroissance

12h, parc des Bastions

Organisation : Rassemblement des  
objecteurs de croissance (ROC)

[www.roc-ge.ch](http://www.roc-ge.ch)

### MARDI 8 JUIN

**Halte à l'exploitation des  
enfants travailleurs domestiques**  
témoignages et débat

20 heures, Centre de l'Espérance, 8 rue  
de la Chapelle

inscriptions : [haurie@hrw.org](mailto:haurie@hrw.org)

### SAMEDI 19 ET DIMANCHE 20 JUIN

**JOURNEE DES REFUGIES**

[www.osar.ch](http://www.osar.ch)